



LYCÉE
SADI-CARNOT
JEAN-BERTIN
SAUMUR

Saumur, le 08 juin 2022

La Provisoire

Aux parents des élèves non boursiers

Dossiers de bourses de lycée 2022-2023

Dossier suivi par :
Monsieur Claudy MAHOT

La campagne des bourses de lycée pour l'année scolaire 2022-2023 est ouverte du **30 mai au 06 juillet 2022**.

25 rue Marceau
BP 10
49401 SAUMUR Cedex

Il est impératif que tous les élèves susceptibles d'être boursiers à la rentrée 2022, quelle que soit l'orientation souhaitée, connue ou non, y compris ceux qui envisagent un apprentissage, soient en mesure de déposer un dossier.

Tél : 02 41 53 50 10
Fax : 02 41 50 23 74
Mél : claudy.mahot@ac-nantes.fr

Pour faire votre demande, il vous suffit de vous rendre sur le site E-lyco du lycée :

<https://lyc-bertin-carnot.paysdelaloire.e-lyco.fr>



Tous les renseignements et liens vous permettant de compléter le formulaire de demande de bourses de lycée sont sur la page d'accueil. (Accès directs – Intendance – Dossier de bourses). Cet accès vous sera possible même si vous n'avez plus vos codes.



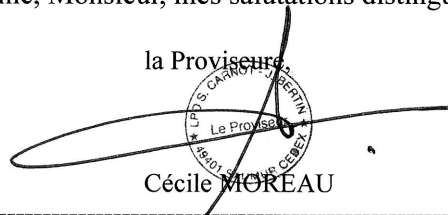
Dans un premier temps, **quelle que soit votre situation, merci de bien vouloir compléter le coupon-réponse ci-dessous dès réception et le renvoyer à l'intention de M. MAHOT, service des bourses**, soit par courrier postal soit par courriel à : boursecarnot49@ac-nantes.fr



Tout dossier de demande de bourses sous format papier ou informatique sera à retourner soit par courrier postal ou par courriel à M. MAHOT.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

la Provisoire


Cécile MOREAU

DOCUMENT À RENVoyer OBLIGATOIREMENT A M. MAHOT, SERVICE DES BOURSES

Je soussigné(e) : Responsable légal financier de l'élève en classe de

- Certifie avoir pris connaissance du courrier du 08/06/22 sur les bourses de lycée.
- Désire faire une demande de bourses pour l'année 2022/2023 (cocher votre choix ci-dessous)
 - Désire recevoir un dossier au format papier (du 30 mai au 06 juillet 2022)
 - Désire faire la demande sous format informatique (du 30 mai au 06 juillet 2022)
 - Désire faire la demande en ligne (du 30 mai au 06 juillet 2022)
- Déclare ne pas être éligible aux bourses suite à une simulation sur le site

Date :

Signature du responsable de l'élève :